



Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

## Communiqué de presse

### ***80 ans de l'AFD : l'Aide publique française au développement mérite mieux.***

Alors que la direction générale de l'Agence Française de Développement célèbre ce 2 décembre les 80 ans de l'établissement créé en 1941 par le général de Gaulle, en présence du Président de la République, l'intersyndicale de l'AFD appelle à une mobilisation pour alerter les pouvoirs publics et les citoyens sur les contradictions entre la gestion interne de l'AFD et les valeurs que promeut, la dégradation de leurs conditions de travail et les régressions sociales annoncées.

#### ***Régressions sociales au profit du top management***

La direction a délibérément choisi de ne pas respecter les accords collectifs prévoyant la négociation du nouveau statut du personnel en imposant un projet de statut décidé unilatéralement, avec pour unique conséquence une baisse sans précédent de la protection des agents et l'augmentation des écarts salariaux.

#### ***Dégradation des conditions de travail***

L'augmentation accélérée du nombre des projets financés chaque année par l'AFD (passé de 7 à 14 Mds Euros par an en 5 ans), notamment en réponse à la crise COVID, dans un contexte sanitaire qui empêche les missions sur le terrain, force le retour d'agents postés à l'étranger et généralise le télétravail, a fortement dégradé les conditions de travail au sein de l'AFD.

#### ***Réorganisations à répétition***

Alors même que les incertitudes planent sur la reprise de la pandémie et que les équipes sont éprouvées, la direction annonce une énième grande réorganisation des opérations sans aucune concertation préalable, suscitant l'incompréhension de l'ensemble des agents.

#### ***Faites ce que je dis, pas ce que je fais***

L'AFD dans sa stratégie prône « un Monde en commun » mais refuse encore dans sa gestion interne d'appliquer les mesures de réduction d'inégalités à son personnel recruté localement malgré un engagement signé en ce sens par la direction.

De même, l'agence communique sur le « 100% lien social » de ses opérations mais sa pratique déloyale des relations sociales est en contradiction avec les prescriptions de l'OIT (Convention n° 151) au point d'être condamnée par la justice.

**Tout ceci se fait au détriment de l'Aide Publique au Développement pour laquelle les agents de l'AFD s'investissent sans compter et nuit à l'exemplarité qui devrait être la nôtre dans l'atteinte des ODD y compris dans nos pratiques internes.**

Pour tout contact :

- CGT : [SYNDICATCGT @afd.fr](mailto:SYNDICATCGT@afd.fr)
- SNB-CFE-CGC : [Syndicat\\_SNB-CFE-CGC@afd.fr](mailto:Syndicat_SNB-CFE-CGC@afd.fr)